



Dossier de candidature 2010



REGLEMENT 2010

PRINCIPE

Le Grand Prix Apacom du communicant aquitain 2010 récompense les communicants qui ont développé les meilleures stratégies de communication dans chacune des 6 catégories suivantes :

Communication globale

Cette catégorie récompense toute stratégie globale de communication mettant en oeuvre au moins deux types d'actions : relations avec les publics, identité, campagne publicitaire, communication par l'événement, communication numérique.

Relations avec les publics / RP

Cette catégorie récompense toute stratégie de communication relationnelle pour se faire connaître et/ou créer, entretenir ou modifier une image auprès de différents publics (interne, journalistes, citoyens, clients, prescripteurs, partenaires, actionnaires, société civile...).

Identité

Cette catégorie récompense toute stratégie de communication dont l'objet est d'accompagner la création, l'évolution ou le changement d'une identité (visuelle, sonore...).

Campagne publicitaire

Cette catégorie récompense une stratégie publicitaire (commerciale ou institutionnelle, on line et off line...).

Communication par l'événement

Cette catégorie récompense toute organisation d'événement à des fins de communication.

Communication numérique

Cette catégorie récompense toute action de communication utilisant les réseaux sociaux, le multimédia, l'audio-visuel (film d'entreprise, vidéo, blog, e-réputation...).

- Six prix seront décernés par un jury qui sélectionnera des nominés puis un lauréat par catégorie.
- Un Grand Prix récompensera la meilleure stratégie parmi tous les lauréats.

La cérémonie de remise de prix se déroulera lors de La Nuit de la Com' le mardi 8 juin 2010 au Casino Théâtre Barrière de Bordeaux.



EVALUATION DES CANDIDATURES

LE JURY

Le jury de professionnels sera composé de :

- communicants issus d'associations régionales et nationales (hors APACOM)
- représentants d'écoles de communication
- journalistes
- chefs d'entreprise ou représentants de collectivités territoriales
- rapporteurs APACOM (avis consultatif)

Le jury se réserve le droit d'annuler une catégorie si celle-ci a obtenu un nombre insuffisant de dossiers ou de nominés ; auquel cas, certains dossiers pourront être reportés sur une autre catégorie.

Chaque nominé sera prévenu dans la semaine du 10 mai 2010.

LES CRITÈRES D'EVALUATION

Chaque dossier sera évalué en fonction des critères suivants :

- Définition de la problématique et du contexte
- Réflexion et démarche stratégique
- Efficacité
- Créativité
- Démarche responsable

LES ÉTAPES DE LA SÉLECTION

1/ Une présélection des nominés sur dossier

Pour retenir trois dossiers par catégorie, une présélection sera effectuée :

- principalement à partir du dossier de candidature
- et sur la base d'éléments visuels ou techniques (plaquettes, documents divers, vidéos, press-book, etc.) présentés en annexes

2/ Une sélection des lauréats sur présentation orale

Un Grand Oral permettra au jury d'auditionner tous les nominés pour **déterminer un lauréat par catégorie** ; il aura lieu **mardi 8 juin 2010** de 10h à 13h00 **au Casino Théâtre Barrière de Bordeaux.**

3/ Un Grand Prix toutes catégories confondues

Le gagnant du Grand prix sera ensuite désigné par l'ensemble du jury qui se réunira également **le mardi 8 juin 2010** dans l'après-midi.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tout communicant d'entreprise, collectivité, association, groupement ou prestataire de la communication.

Il est soumis au présent règlement, conditions de participation et droits d'inscription.

CONDITIONS REQUISES

L'annonceur et/ou le prestataire **doit être aquitain**

La stratégie de communication présentée doit avoir été réalisée entre le **01/01/09** et le **31/03/10**



Droits d'inscription

	Entreprise, collectivité, institution, prestataire...	Association Loi 1901
Droits d'inscription pour 1 dossier	99 €	49 €
Dossier supplémentaire	29 €	29 €

Les droits d'inscription au concours comprennent 2 entrées gratuites à la soirée de la Nuit de la Com.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les dossiers de candidature et le règlement sont disponibles directement en ligne sur le site de l'APACOM : www.apacom-aquitaine.com

CONTENU DU DOSSIER

Chaque dossier devra contenir :

- la fiche d'inscription
- la présentation de la stratégie de communication (format PDF, maximum 5 pages A4, 20 000 signes) en respectant le déroulé du dossier de candidature
- les annexes du dossier de présentation (max. 35 Mo par fichier : word, pdf, excel, swf...) : press-book, création, visuels divers, vidéos...

Ces éléments devront être déposés sur le site de l'APACOM (www.apacom-aquitaine.com) avant le 16 avril 2010 à minuit.

• Pour les nominés seulement :

Les nominés seront informés de leur présélection dans la semaine du 10 mai 2010. Ils devront, **avant le 31 mai 2010**, adresser à l'APACOM une présentation visuelle de leur campagne (clip vidéo, power point...) d'une durée maximum de 2 minutes.

Ce document visuel sera présenté au jury et lors de la soirée de remise des prix.

Les nominés présenteront leur candidature face au jury dans la matinée du 8 juin 2010 au Palais des Congrès de Bordeaux.

Aucun délai supplémentaire ne sera accordé. Tout dossier non parvenu dans les délais ne sera pas pris en considération pour la compétition.

- Toute inscription doit être accompagnée d'un chèque à l'ordre de l'APACOM. Une facture sera produite à réception du dossier d'inscription et du règlement.
- Tout dossier sera définitivement enregistré après le paiement intégral des droits d'inscription.

ACCEPTATION

La participation à la Nuit de la Com' implique l'acceptation du présent règlement.

Les candidats déclarent en outre être propriétaires des droits de toute nature permettant la reproduction des documents présents.

L'événement se réserve le droit, si nécessaire et exceptionnellement, de modifier ultérieurement le présent règlement.

L'APACOM ne saurait être responsable au cas où ce concours viendrait à être annulé pour cause de force majeure et aucun remboursement ne pourra être effectué.



DOSSIER DE CANDIDATURE

1/ Fiche d'inscription

Nom de la campagne/action de communication :

.....

Nom et coordonnées du responsable de l'envoi des éléments :

.....

Téléphone.....

E-mail.....

Entreprise, association :

Adresse.....

CP..... Ville.....

Tél..... Fax.....

E-mail.....

Responsable.....

Responsable communication.....

Entreprise prestataire

Secteur d'activité.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Tél..... Fax.....

E-mail.....

Responsable.....

Responsable de projet.....

- Toute inscription doit être accompagnée d'un chèque à l'ordre de l'APACOM. Une facture sera produite à réception du dossier d'inscription et du règlement.

2/ Présentation de la stratégie de communication

1. Exposé de la problématique

- *Nature de l'entreprise ou de l'association pour laquelle la communication a été effectuée et sa demande.*
- *Problématique succincte.*
- *Critères fixés pour évaluer le succès de l'opération.*

2. Réflexion stratégique

- *Recommandation retenue compte tenu du contexte, de la problématique et des objectifs.*

3. Objectifs et cibles

- *Détails des objectifs de la campagne de communication, des messages clés, identification précise des publics à atteindre.*
- *Si possible, donner des éléments chiffrés.*

4. Démarche de communication proposée / Stratégie d'actions

- *Présentation des moyens de communication (Interne et/ou externe) et du calendrier de mise en œuvre.*

5. Résultats de l'opération menée/ évaluation

- *Présentation, analyse et quantification des résultats. Les membres du jury évalueront les résultats mais aussi la pertinence des critères d'évaluation au regard des objectifs fixés.*

La mise en œuvre de votre stratégie de communication était-elle éco-responsable ? Si oui, descriptif de la démarche responsable.

- *Détails des choix et orientations pour une démarche responsable vis-à-vis du client ainsi que dans le processus de communication.*



3/ Dossier(s) par catégories

Vous préciserez pour chaque catégorie l'intitulé de votre campagne ainsi que les noms de l'Entreprise/Organisme "annonceur" et, le cas échéant, du Prestataire concerné :

Catégorie 1 : Communication globale

-
-
-

Catégorie 2 : Relations avec les publics / RP

-
-
-

Catégorie 3 : Identité

-
-
-

Catégorie 4 : Campagne publicitaire

-
-
-

Catégorie 5 : Communication par l'événement

-
-
-

Catégorie 6 : Communication numérique

-
-
-



4/ Fiche récapitulative de votre inscription

<u>Intitulé</u>	<u>Annonceur/Agence</u>
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

Droit d'inscription pour un dossier.....99 €
 Droit d'inscription pour un dossier pour les associations.....49 €
 Dossier Supplémentaire.....29x.....=.....€

TOTAL.....=.....€

APACOM : organisme non assujetti à la T.V.A.

- En remettant ce dossier, je certifie avoir pris connaissance et accepter sans réserve le règlement
- Tout dossier sera définitivement enregistré après le paiement intégral des droits d'inscription
- Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte